



SANTE EN DANGER

COMPTE-RENDU

AUDITIONS

Vendredi 18 mars 2022

**LE VRAI
SÉCUR** 19h – 20h
DE LA SANTÉ

Le 19.03.2022

Toutes les informations sur
<https://levraisegurdelasante.fr/>



SANTÉ EN DANGER

- **La santé relationnelle fait partie de la santé mentale.**
- **Le fait de libérer la parole des victimes encourage d'autres personnes à en parler**
- **L'éducation des enfants aux réseaux sociaux ne se limite pas au seul contenu choquant mais également à la communication, aux relations sur les réseaux sociaux.**
- **Améliorer les compétences psycho-sociales de chacun**
- **Permettre à l'enfant harcelé de se sortir lui-même d'une telle situation avant qu'elle ne devienne trop grave.**

Thématique : Prévention, harcèlement scolaire, enfance

Invités :

- Dr Philippe Aïm psychiatre : psychothérapeute, formateur à UTHYL, auteur de « harcèlement Scolaire : aider nos enfants à s'en sortir » Ed.Plon, chaîne youtube Commpsy
- Mme Constance Niccolini I.D.E de l'éducation nationale

La séance est animée par Dr Arnaud Chiche président de l'association C santé en Danger qui s'interroge sur le harcèlement scolaire, la part de responsabilité de l'éducation nationale, le cyber harcèlement etc. Quelles propositions peut-on faire pour le bien-être de nos enfants ?

Dr Aïm nous précise que le terme d'harcèlement est apparu pour la première fois en France en 1998. Pour Mme Niccolini, ce n'est pas un épiphénomène cependant l'éducation nationale n'était pas suffisamment préparée à cela avec l'apparition des réseaux sociaux.

On parle plus facilement du harcèlement scolaire depuis une dizaine d'années. Le fait de libérer la parole des victimes encourage d'autres personnes à en parler. On tient compte des différentes formes de discrimination, ce qui explique l'impression de cette augmentation. Concernant le cyber harcèlement, ce n'est pas étonnant compte tenu de la diversité des réseaux sociaux. Des groupes de classe se créent en dehors de l'école et des « agresseurs » décident d'agir chez eux.

Il y a plusieurs formes de harcèlements : l'immense majorité des situations sont de la violence verbale. La violence physique grave et sexuelle relève d'une autre prise en charge (dépôt de plainte, justice etc.) non abordée ce jour.

Le postulat de départ est qu'il y aura toujours des disputes dans un endroit où la discussion est libre. Donc cela ne servira à rien d'interdire un réseau social, les enfants en trouveront toujours un autre.

La politique actuelle consiste à dénoncer, sanctionner les agresseurs et protéger les victimes. Cela ne permet pas à la victime d'apprendre à se sortir elle-même d'une situation de violence verbale débutante. Une politique favorisant l'éducation et la prévention permettrait de diminuer ces situations d'harcèlement.

La situation est plus complexe qu'elle en a l'air, par exemple : les enfants harceleurs ont souvent un passé de harcelés.

Si on apprenait dès le plus jeune âge aux enfants quoi faire dès les débuts de violences verbales, cela éviterait d'arriver à des situations graves d'harcèlement. Il est difficile d'évaluer l'ensemble des moyens nécessaires. Les enfants manquent d'apprentissage de compétences relationnelles.

Contacts :

collectifsd@gmail.com

Arnaud Chiche : 06 62 60 25 29 - Audrey Baskovec : 06 65 46 54 85 - Myriam Andre : 06 61 19 43 66 - Thomas Brosset : 06 63 62 26 32

Les professeurs sont sensibilisés pour repérer, puis s'adressent à l'infirmière, la psychologue scolaire voire l'assistante sociale. Il y a une vraie équipe pluridisciplinaire. Cependant, les infirmières de l'éducation nationale sont en charge d'un grand nombre d'élèves et n'ont pas le temps nécessaires et suffisant auprès des enfants. Il y a des initiatives d'information des jeunes sur le harcèlement scolaire mais ce n'est pas suffisant. Il faut faire plus de prévention, améliorer, favoriser les compétences psycho-sociales des enfants. La méthode pikas consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part au harcèlement, à donner des outils de communication à ces élèves harcelés. Elle se doit d'être complétée par des approches relationnelles qui nécessitent du temps, de la formation et des moyens humains.

Dr Aïm et Mme Niccollini proposent de :

- Permettre le remboursement des consultations que ce soit avec un psychiatre ou une psychologue car dans certains endroits il manque de professionnels de santé pour les personnes qui ont été harcelées et pour celles victimes de psycho-traumatisme.
- Apprendre les compétences sociales à l'enfants par une éducation à la sociabilisation sur les réseaux sociaux.
- Donner les moyens aux enseignants qui pourraient alors transmettre aux enfants le comportement adéquat face à un agresseur verbal à travers des heures de cours sur les relations aux autres et la communication
- Apprendre aux enfants dès l'école maternelle et primaire à gérer les violences verbales, leur donner les moyens de la stopper rapidement, d'avoir des repères dans le respect envers autrui et eux-mêmes.
- Travailler les compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge, avec des moyens humains, du matériel, sous forme de jeu.
- Former au cyber harcèlement pas que sur le repérage et la dénonciation mais sur la manière de se comporter sur les réseaux face à l'agressivité.
- Une formation pyramidale qui permettrait d'instruire 10 personnes qui elles-mêmes partageraient leur savoir à 10 autres etc. (par exemple professeurs, parents, personnels de surveillance) pour les transmettre aux enfants.

Merci au Dr Aïm et Mme Niccollini pour leur expertise et leurs propositions très intéressantes sur cette thématique.

L'association C Santé en Danger

